



Les membres de l'association CHOC ELECTRIQUE sont convoqués en

Assemblée générale le mercredi 10 juin 2015 à 20h00 chemin de Montoly 1 à Gland. Parking assuré, gare à 10 min, parcours fléché.

Assemblée générale le mercredi 10 juin

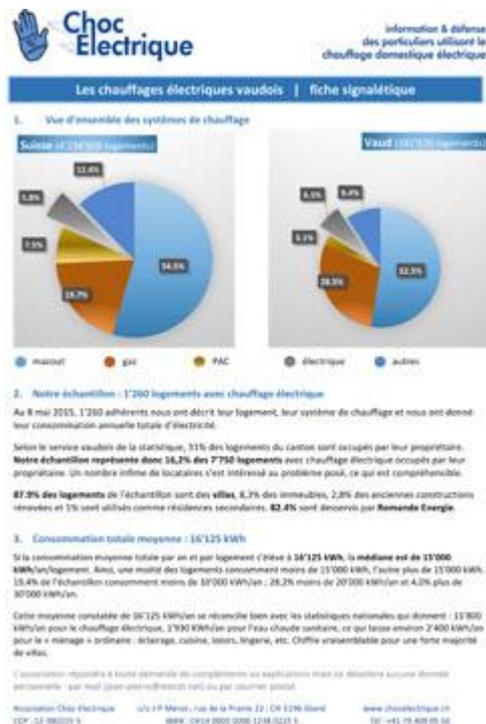
L'ordre du jour est le suivant :

1. Liste de présence
2. Assemblée Générale ordinaire:
 - 2.1. [Procès-verbal de l'Assemblée générale 2014](#)
 - 2.2. Rapport du président pour l'exercice 2014-15
 - 2.3. Comptes au 30 avril 2015. Rapport du vérificateur
 - 2.4. Vote du quitus au comité et remerciements au réviseur
 - 2.5. Nominations au comité et désignation du réviseur des comptes
 - 2.6. Cotisations pour 2016

3. Notre débat : **L'avenir sera-t-il électrique ?**
Avec notamment : **Olivier Feller**, conseiller National (PLR,VD) et **Guy-Philippe Bolay**, député PLR et directeur adjoint de la CVCI.

4. Le verre de l'amitié.

L'entrée est libre, mais seuls les adhérents ayant versé une cotisation ont le droit de vote. Ils recevront un bulletin ad-hoc à l'entrée de la salle.



Procuration à imprimer :

En cas d'empêchement vous pouvez établir une procuration en complétant ci-dessous :

Je soussigné,, membre de l'association,
donne par la présente procuration pour me représenter à
l'assemblée générale du 10 juin 2015

à

Fait à le

Nom, Prénom, adresse complète :

